

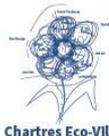
CONCOURS 2022

CHARTRES

en fleurs



— La ville en **COULEURS** !



Vous êtes inscrits au concours Chartres en fleurs.

Aux côtés du service Espaces Verts de la Ville, vous enrichissez le fleurissement de notre cadre de vie et, ensemble, nous semons les graines qui nous permettront sans doute de récolter à nouveau les quatre fleurs. Le jury du concours national des Villes et Villages fleuris est passé fin avril et a noté l'implication de tous. Je vous en remercie.

Dans la continuité de notre démarche Eco-Ville, comme vous le savez le concours Chartres en fleurs intègre depuis l'an dernier des critères écologiques.

Lors du passage du jury de Chartres en fleurs, nous ne pouvons constater vos pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement, et avons donc besoin que vous nous informiez de vos démarches. Vous avez répondu à un questionnaire en 2021. Pour vous faciliter l'organisation, nous vous demandons simplement de nous indiquer ci-contre ce que vous avez changé dans vos pratiques, vos choix d'essences végétales, vos usages, les techniques que vous employez... et nous renvoyer ce document avant le 31 juillet 2022.

Sans retour de votre part, votre candidature ne pourra être prise en compte pour le concours 2022.

Marica Jebli-Chedeville


Adjointe au maire
en charge de la démarche Eco-Ville

